

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1866

présenté par
M. Dussausaye

ARTICLE 39

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« Leurs avis »

Les mots :

« L'avis des médecins-conseils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.